



*Elie et Tania, un sourire "grand comme ça"*

**E**lie est arrivé tout souriant du Cambodge, le 19 juin 1999. Ce fut, pour nous, l'aboutissement de deux ans et demi de démarches, d'attente, et de réflexion.

Après avoir obtenu l'agrément de l'Aide sociale à l'enfance, en juin 1997, nous nous sommes adressés à une œuvre d'adoption agréée. Des membres de cet organisme nous ont "inspectés sur toutes les coutures", ont accepté notre dossier et encaissé un acompte important. Malheureusement, au bout d'un an et demi, ils n'avaient engagé aucune procédure sérieuse en notre nom. En décembre 1998, nous avons donc changé de voie et opté pour une démarche individuelle au Cambodge, sur les conseils d'autres adoptants.

Pourquoi le Cambodge ? Ce n'était pas vraiment un choix pour nous. En fait, c'est l'un des rares pays où les adoptions se font dans des délais raisonnables, et qui accepte les demandes d'adoption de couples ayant déjà des enfants "faits maison".

Le dossier bouclé, (en 10 exemplaires s'il vous plaît !), la future maman s'apprête à prendre son billet d'avion, lorsque, brusquement, fin février 1999, le gouvernement cambodgien décide de suspendre les adoptions.

Après la "réouverture" du pays, elle part finalement douze jours, lors des vacances de Pâques, pendant que papa reste pour s'occuper de Tania, la future grande sœur. Au centre de nutrition de Phnom-Penh, seul orphelinat agréé par l'ambas-

## **Elie, trois ans pour une vie de bonheur.**

**Il était une fois... Les belles histoires commencent souvent par ces mots. Pourtant, celle que nous vous présentons est une histoire vraie. Elle est aussi une très belle histoire.**

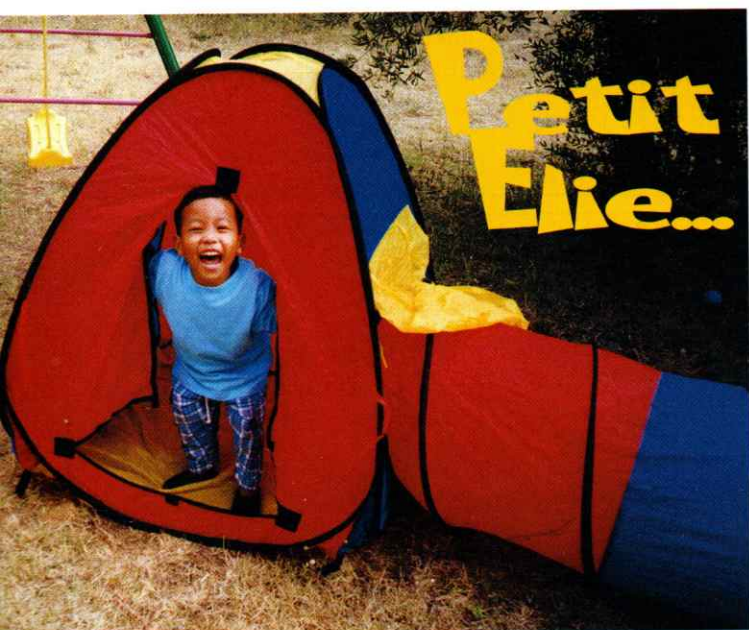
**Le capitaine Geoffroy Wagner, de la Division d'instruction scientifique et technique en est le narrateur...**

sade de France, la directrice nous attribue Tévoane, un petit garçon de trois ans. Après le lancement de la procédure, retour en France (sans le "bout d'chou"), où tout le monde a attendu (im)patiemment que le dossier soit passé par tous les ministères concernés, et que le Conseil des ministres ait prononcé l'acte d'adoption.

Fin mai 1999, on nous avertit enfin que la procédure est sur le point d'aboutir. C'est donc avec un préavis de quelques jours que la maman repart à Phnom-Penh, seule encore une fois. Sur place, elle se rend compte que les choses ne sont pas aussi avancées que prévu. Elle doit batailler pendant quinze jours, pour franchir les dernières étapes et s'occuper en même temps du petit bout.

Finalement, la maman et le petit Elie sont arrivés à l'aéroport de Marignane, le 19 juin 1999, fatigués mais ravis. Elie s'est très vite et très volontiers adapté à son nouveau mode de vie : nourriture variée, jouets en multitude, douche quotidienne, câlins à profusion, stimulation intellectuelle, et surtout, la sensation d'être devenu une personne à part entière et de ne plus être noyé dans un groupe. Sa bonne humeur, quasi permanente, nous fait vite oublier la galère et les angoisses que nous avons traversées.

Tania, très fière d'être devenue grande sœur, réclame maintenant une petite sœur. C'est déjà prévu..., mais pas au Cambodge car la loi a changé, et l'adoption est désormais fermée aux couples ayant déjà deux enfants.



**Petit Elie  
Un jour d'été  
Tu es parti  
Pour l'étranger**

**Tes cheveux noirs  
Comme tes yeux  
Brillent ce soir  
De mille jeux**

**Finis la pluie  
De la mousson  
Voici ton lit  
Petit garçon**

**Loin des rizières  
Des ouragans  
Voici la terre  
De tes parents**

**Voici du pain  
Du chocolat  
Et des câlins  
A tour de bras**

**Des pirouettes  
Quelques bisous  
Des marionnettes  
Qui font coucou**

**Voici des fleurs  
Dans ton jardin  
Mille couleurs  
Et ces quatrains**

**Tout un poème  
Petit Elie  
Pour dire qu'on t'aime  
Et longue vie.**

*Adjudant Talazac  
DIST*

*Primée par la société des Lettres  
de Saintonge et d'Aunis*